

# PUBLIC

# action



Association des travaux publics d'Amérique  
Chapitre du Québec

Volume 10 - Numéro 3 - Automne 2002

## Trois-Rivières

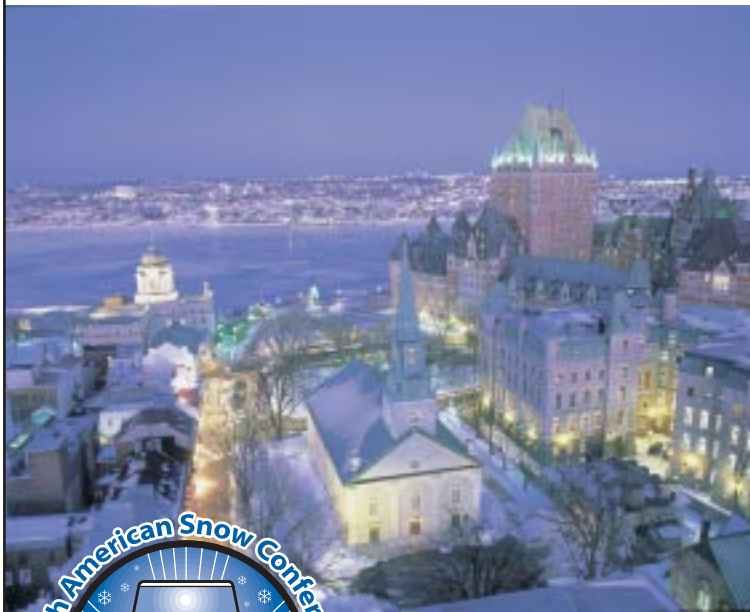
Un hiver pas  
comme les  
autres

À lire dans ce numéro

- Le Colloque annuel 2002
- L'éclairage des sites publics : les questions qu'on se pose en 2002
- Le tournoi de golf de l'ATPA



# DÉCOUVREZ LA VILLE DE QUÉBEC



Quebec City, Quebec  
April 27-30, 2003

## Venez échanger avec nous :

- 30 sessions d'information sur la gestion du déglacage et du déneigement.
- Rencontrez vos collègues de toute l'Amérique du Nord.
- Visitez des installations à la fine pointe de la technologie hivernale.
- Participez à trois (3) grandes sessions générales de travail.
- Visitez un salon technique et professionnel avec plus de 120 exposants
- Partagez vos idées lors d'ateliers et de tables rondes
- Associez travail et plaisir à l'occasion d'activités sociales.
- Vivez au rythme de la magnifique ville patrimoniale qu'est Québec.

**L'APWA vous propose toute une expérience...  
Les meilleures séances de travail et d'information  
ainsi que plus de 120 exposants de l'industrie**

**Pour vous inscrire en tant que participant et/ou  
exposant, contactez APWA  
(816) 472-6100.**

American Public Works Association  
2345 Grand, Suite 500 • Kansas City, MO 64108-2641  
(816) 472-6100 • [www.apwa.net](http://www.apwa.net)

## APWA North American Snow Conference

*L'événement majeur des gestionnaires professionnels en déneigement et en déglacage en Amérique du Nord*

Le nouveau comité exécutif 2002-2003 a été élu dans le cadre de l'assemblée annuelle tenue lors du colloque qui s'est déroulé au Manoir des sables en août dernier.



NOUS RECONNAISSONS DE GAUCHE À DROITE MESSIEURS

**CARL MINVILLE**, TRÉSORIER,  
**ALAIN LEGAULT**, SECRÉTAIRE,  
**MICHEL FRENETTE**, PRÉSIDENT,  
**BENOÎT GAUTHIER**, PRÉSIDENT SORTANT,  
**FLORENT MEMME**, VICE-PRÉSIDENT ET  
**JEAN-GUY COURTEMANCHE**,  
REPRÉSENTANT CPWA/APWA.

# Table des matières

## Les grands titres

### 6 Un hiver pas comme les autres à Trois-Rivières

Le premier hiver post fusions pour les départements de travaux publics entraînera l'implantation de nouvelles pratiques pour les activités de déneigement et pour la gestion du personnel et de l'équipement.



### 8 Le colloque annuel édition 2002

C'est sous le thème « Mieux savoir pour mieux gérer » que les participants ont pu accroître et actualiser leurs connaissances dans les différents volets qui composaient le programme technique.

### 11 Éclairage des sites publics : les questions qu'on se pose en 2002

L'entrée en scène des nouvelles lampes à induction, à réamorçage instantané, propose un exceptionnel rendement à long terme. Selon les fabricants de lampes, on parle d'un horizon de 100 000 heures d'éclairage, avec un minimum de papillotement et de baisse de rendement. Vingt ans sans visites d'entretien !

### 13 Auscultation du réseau artériel de Montréal

Avec maintenant près de 1 000 kilomètres de longueur, le vaste réseau de voies de circulation artérielle de la nouvelle Ville de Montréal fera l'objet d'une vaste auscultation pour intervenir adéquatement en matière de réhabilitation et d'entretien routier.



### 15 La Station d'épuration La Pinière

Construite au coût de 106 millions de dollars et dotée d'équipements dernier cri, la Station d'épuration La Pinière de Laval est sans contredit une des plus modernes en Amérique du Nord.

### 17 Le mélange d'asphalte-amiante pour le pavage et le revêtement des rues

Dénigrée au plan international depuis quelques années, l'utilisation de l'amiante pourrait retrouver une certaine légitimité grâce à une nouvelle politique d'application sécuritaire mise de l'avant par le gouvernement du Québec.

### 20 La 26<sup>e</sup> édition du tournoi de golf de l'ATPA

C'est par une journée splendide avec une température oscillant autour de 30°C que 249 joueuses et joueurs ont parcouru les terrains du magnifique Club de golf Montcalm à St-Liguori.

## Les rubriques

### 4 Le mot du président

### 5 Le Conseil en bref

- Rencontres du Conseil d'administration
- Calendrier des activités
- La *North American Snow Conference 2003*
- Formation
- Tournoi de golf
- Le nouveau comité exécutif 2002-2003

### 21 Programme de formation de l'ATPA

Toutes les dates et lieux des blocs de cours de formation.

### 23 Hommage à un bénévole

L'ATPA remercie M. Patrice Boileau, directeur des travaux publics à la Ville de Montréal, arrondissement Beaconsfield/Baie d'Urfé, pour la remarquable contribution au sein de l'Association des Travaux Publics d'Amérique-chapitre du Québec.

**PUBLICACTION**, le bulletin officiel de l'Association des Travaux Publics d'Amérique-Chapitre du Québec, est publié quatre fois par année.

### Comité exécutif 2001-2002 de l'ATPA Chapitre du Québec

Président :  
Michel Frenette, ing.  
*Ville de Montréal*  
Vice-Président :  
Florent Memme, ing.,  
MBA (*Consultant*)  
Trésorier :  
Carl Minville, ing.  
*Arrond. Dorval*  
Secrétaire :  
Alain Legault, ing.  
*Arrond. Montréal-Nord*  
Délégué CPWA/APWA  
Jean-Guy Courtemanche  
*Lumec inc.*  
Président sortant :  
Benoît Gauthier, ing.  
*Ville de Laval*

### Comité de rédaction du PublicAction

Florent Memme, ing., MBA  
*Consultant*  
André Lazure  
*Ville de Montréal*  
Me Mario Brunet  
*Ville de Laval*  
Claudine Claessens  
*Aqua Data*  
Pierre Pistagnesi  
*Lumec inc.*  
Pierre-Yves Faucher  
*Consultant*

### Coordination de la production et révision des textes :

Pierre-Yves Faucher

### Infographie :

Jacques Jobin

### Note de la rédaction

Les auteurs des articles publiés dans ce bulletin conservent l'entière responsabilité de leurs opinions et n'engagent en aucun temps celle de l'ATPA-Chapitre du Québec.

Les textes publiés dans ce bulletin peuvent être reproduits sans autre autorisation. Une mention de la source serait toutefois appréciée.

Le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Vous pouvez communiquer vos commentaires, opinions et autres informations à : ATPA-Chapitre du Québec, 500 Sherbrooke Ouest bureau 900, Montréal, Québec, H3A 3C6

Téléphone :  
(514) 282-3820.

Télécopieur :  
(514) 844-2822.

Courriel :  
atpa@affaires.com

Site internet :  
www.atpa.ca

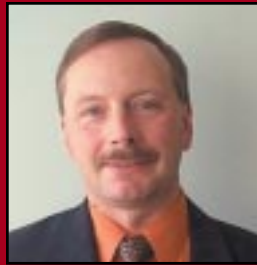
### Dépôt légal :

Bibliothèque Nationale du Québec (1993)  
Bibliothèque nationale du Canada (1993)

ISSN 1192-7496

LA PHOTOGRAPHIE EN PAGE COUVERTURE A ÉTÉ FOURNIE GRACIEUSEMENT PAR LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

# MOT<sup>du</sup> président



*Michel Frenette, ing.*

**L**e mandat d'un an que j'exerçais à titre de président a pris fin en août dernier. Il était pourvu d'objectifs qui, à ma grande satisfaction, ont été bien remplis grâce à l'équipe avec laquelle j'ai eu le plaisir et l'honneur de travailler. En effet, parmi les grandes activités, nous avons réussi à conserver le membership, même en ces temps difficiles (c.-à-d. fusions), nous nous sommes rapprochés de la maison-mère et nous accueillons le *Snow Conference 2003*. Nous avons bâti notre site Internet pour se mettre au diapason avec les nouveaux moyens de communication. Puis, nous avons oeuvré et concocté notre Plan stratégique, qui guidera les prochaines actions de l'Association.

En plus du travail consacré à ces éléments, nous avons maintenu les activités usuelles bien connues de notre Association, activités qui nous valent la reconnaissance d'un dynamisme.

C'est avec ce dynamisme que j'entreprends un deuxième terme qui verra l'aboutissement de grandes activités initiées en 2002: la *North American Snow Conference* et le Plan stratégique.

À ce dernier sujet, je remercie M. Patrice Boileau, ancien vice-président, qui, au cours du dernier mandat, m'a grandement appuyé et s'est occupé de l'ensemble des activités reliées à l'élaboration du Plan stratégique.

**Merci à tous pour la confiance que vous me témoignez.**

Dans ce numéro, je vous invite à lire plus particulièrement l'article sur les préparatifs en vue du premier hiver post fusions à Trois-Rivières. Avec la redéfinition des activités de déneigement, de la gestion du personnel et de l'équipement, les gestionnaires des nouvelles villes feront face à une toute nouvelle réalité dans les prochains mois. Bien sûr, comme à chaque numéro d'automne, vous pourrez lire un compte rendu des activités principales de votre Association soit le tournoi de golf et le Colloque annuel et d'autres articles qui, je l'espère, sauront vous intéresser. ♦

Le président,  
Michel Frenette, ing.  
mfrenette@ville.montreal.qc.ca

## Rencontres du Conseil d'administration

Au cours de la période estivale, le Conseil d'administration a fait relâche.

## Calendrier des activités

La prochaine activité de l'Association sont les suivantes:

**North America Snow**

**Conference 2003**

**Ville de Québec**

**27 au 30 avril 2003**

## North American Snow Conference 2003

La candidature de la Ville de Québec ayant été retenue pour la présentation de la *North American Snow Conference* en avril 2003, nous invitons tous les gestionnaires, fournisseurs et intervenants impliqués de près ou de loin aux opérations de déneigement à ne pas manquer cet événement qui réunira plus de 1 000 participants en provenance de partout en Amérique du Nord.

## Formation

Le nouveau et onzième bloc de formation intitulé « Les indicateurs de performance opérationnels » sera offert les 28 et 29; les 30 et 31 octobre à Montréal. Ce bloc vous permettra de vous familiariser avec les techniques permettant d'évaluer l'efficacité et le rendement de vos équipes de travail.

## Tournoi de golf

Le tournoi de golf annuel de l'Association, l'Omnium Guy-Bergeron, a eu lieu le 1<sup>er</sup> août dernier au club de golf Montcalm à St-Liguori. Plus de 250 golfeurs ont participé à cette activité qui s'est déroulée sous un soleil radieux. Toutes nos félicitations au comité organisateur.

## Le nouveau comité exécutif 2002-2003

Le nouveau comité exécutif 2002-2003 a été élu dans le cadre de l'assemblée annuelle tenue lors du colloque qui s'est déroulé au Manoir des sables, en août dernier.



MICHEL FRENETTE  
ING.  
PRÉSIDENT



FLORENT MEMME  
ING., MBA  
VICE-PRÉSIDENT



CARL MINVILLE  
ING.  
TRÉSORIER



ALAIN LEGAULT  
ING.  
SECRÉTAIRE



JEAN-GUY  
COURTEMANCHE,  
DÉLÉGUÉ CPWA/  
APWA



BENOIT GAUTHIER  
ING.  
PRÉSIDENT SORTANT

# Un hiver pas comme les autres

*Une première saison hivernale post fusions pour Trois-Rivières*

**Ghyslain Lachance, ing.**  
Chef du Service de la  
voie publique  
Ville de Trois-Rivières



Encore une fois, l'hiver frappe à nos portes pour nous rappeler qu'au cours des prochains mois, il s'évertuera à compliquer la vie de tous les usagers du réseau routier québécois. À titre de gestionnaires de travaux publics, nous avons tous l'habitude de nous préparer adéquatement aux caprices de celui-ci. Toutefois, pour plusieurs d'entre nous, l'hiver 2002-2003 aura la particularité d'être le premier à s'abattre sur les nouvelles organisations fusionnées et intégrées de la province.

**Premier tour de force à réaliser, les gestionnaires des nouvelles villes doivent standardiser les différents niveaux de services qu'offraient les anciens secteurs maintenant fusionnés.**

Les automatismes et les méthodes de travail bien rodés, qui jadis permettaient à nos élus et à l'ensemble de la population de dormir sur leurs deux oreilles, doivent être remplacés par des pratiques mieux adaptées à notre nouvelle situation. En bref, pour la plupart d'entre nous, il faudra réinventer nos activités de déneigement.

Premier tour de force à réaliser, les gestionnaires des nouvelles villes doivent standardiser les différents niveaux de services qu'offraient les anciens secteurs maintenant fusionnés. De plus, cette standardisation doit s'effectuer sans pour autant mettre les finances publiques en déséquilibre. Les fonctionnaires municipaux auront donc la difficile tâche d'asseoir les nouveaux élus autour d'une table et de les aider à cheminer vers un consensus de qualité, et ce, pour l'ensemble des activités de déneigement. À cette étape, les gestionnaires devront faire preuve de beaucoup de tact et de persuasion afin de convaincre les nouveaux décideurs d'abandonner leur ancienne vision et d'adhérer aux niveaux des services projetés et élaborés par les spécialistes en matière de déneigement.

Par la suite, il s'agira pour les dirigeants des travaux publics de traduire ces standards de qualité dans les nouveaux devis afin d'aller en appel d'offres sur les contrats à donner pour l'ensemble du territoire fusionné. Là encore, un effort important devra être fait par les gestionnaires afin d'établir un consensus sur les moyens à prendre, et à préciser dans les devis, pour rencontrer cet objectif. Des précisions concernant les résultats escomptés, le matériel et les équipements à spécifier (en nombre et en type), le niveau de surveillance à exécuter et la classification du réseau routier à déneiger seront alors nécessaires et feront très certainement l'objet de plusieurs discussions au sein même des équipes de direction des différents services de travaux publics de la province. Les soumissionnaires, pour leur part, ne seront plus nécessairement les mêmes, et ce, compte tenu des volumes de travail en jeu lors des appels d'offres. Les contremaîtres et les surveillants devront alors s'habituer à de nouvelles méthodes de déneigement et à des relations d'affaires différentes.

En ce qui a trait au travail en régie, les dirigeants municipaux devront également convaincre les cols

bleus des différents services de travaux publics de modifier leurs vieilles habitudes et d'adhérer aux nouveaux objectifs des décideurs, et ce, malgré les dispositions incompatibles de chacune des conventions collectives respectives.

Aussi, beaucoup d'efforts et de temps devront être consacrés, par le biais des comités d'intégration et de relations de travail, à élaborer de nouvelles façons de faire et à négocier de nouveaux accords syndicaux. Nous tenterons ainsi de réaliser nos activités de déneigement de façon efficace à partir de lieux de travail différents et par des équipes multisectorielles ayant des horaires de travail, des modalités syndicales et des cultures d'entreprises également différentes.

Afin de permettre aux employés municipaux de bien réaliser leur mandat, les gestionnaires devront porter une attention particulière aux différents parcs de véhicules légués par les anciennes villes. En effet, force est d'admettre qu'en beaucoup d'endroits, les sommes d'argent antérieurement investies dans le matériel et l'équipement servant aux activités du déneigement ont été pratiquement réduites à néant, à partir du moment où les discussions sur les possibilités de fusion ont débuté avec le Gouvernement du Québec. Compte tenu de ce fait, plusieurs nouvelles villes doivent maintenant composer avec un parc de véhicules qui nécessite un certain redressement. Un inventaire minutieux en fonction des nouveaux besoins de l'organisation fusionnée est manifestement nécessaire aux équipes de direction des travaux publics afin d'une part, de bien distribuer le matériel et les pièces d'équipement disponibles aux endroits où ils seront le plus efficaces et d'autre part, d'identifier le matériel et les pièces d'équipement qui ne sont pas en état de rendre les services auxquels la population est en droit de s'attendre. Ainsi, connaissant l'état d'usure avancé du matériel et de l'équipement qui composent le parc de véhicules de la Ville, une vérification et une préparation accrues seront alors nécessaires afin que le travail effectué par les employés municipaux demeure compétitif tant du point de vue du coût que de la qualité.

Les nouveaux services d'approvisionnements devront, pour leur part, bien évaluer les volumes de biens non durables, lesquels sont nécessaires à l'exécution complète des activités de déneigement. En effet, le sel, le sable et l'asphalte froid sont autant de matériaux dont les quantités globales pour l'en-




PHOTO FOURNIE GRACIEUSEMENT PAR LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

semble des territoires fusionnés sont inconnues des gestionnaires. Les aires d'entreposage doivent aussi être examinées de façon à bien les situer par rapport aux nouveaux circuits de déneigement nouvellement imaginés par l'équipe de direction. Les lieux devront être suffisamment vastes pour recevoir l'ensemble des volumes récemment estimés, ce qui représentera très certainement un beau casse-tête pour les responsables, les endroits disponibles étant, pour la plupart des nouvelles villes, les lieux d'entreposage des anciens secteurs, lesquels ne sont pas nécessairement adaptés à recevoir d'aussi importantes quantités.

Enfin, il s'agira pour les dirigeants du Service d'approvisionnement de déterminer les modes d'appels d'offres appropriés ainsi que les modalités de livraisons requises en fonction des lois régissant le domaine municipal, de l'ensemble des conventions collectives existantes et, très souvent, des ententes particulières conclues entre les anciennes administrations municipales et les transporteurs en vrac.

Toutes ces prérogatives hivernales devront être examinées dans un très court laps de temps, à travers un climat de travail effervescent et parfois même chaotique en certaines circonstances. Malgré cela, la population s'attend à utiliser nos réseaux routiers en toute sécurité et c'est vers cet objectif que nous devons concentrer nos efforts tout au cours de ce cheminement.

Bon hiver à tous! ◆

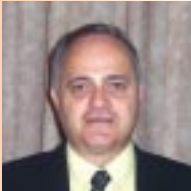


**Beaucoup d'efforts et de temps devront être consacrés, par le biais des comités d'intégration et de relations de travail, à élaborer de nouvelles façons de faire et à négocier de nouveaux accords syndicaux.**

# Le Colloque annuel édition 2002

*Mieux savoir pour mieux gérer*

**Florent Memme,**  
ing., MBA  
Consultant



Récemment, le monde municipal a traversé une réelle révolution. Elle a touché la majorité d'entre nous d'une manière significative et se manifeste encore sous plusieurs aspects. La démarche d'information était de fournir des outils de références de toutes sortes visant à maintenir et actualiser vos connaissances et vous permettre de mieux gérer vos organisations dans ce nouveau contexte.

Cette année, c'est au Manoir des Sables dans la région Magog-Orford qu'environ 270 participants se sont réunis pour assister à l'événement de l'année dans le domaine des travaux publics. Plus de 100 municipalités étaient représentées et 40 exposants y avaient installé un kiosque afin de présenter leurs produits et services.

L'ouverture du colloque a été dirigée par une main de maître, par nul autre que notre professionnel présent pour les grandes occasions, **M. Sylvain Courtemanche**. Quelques maires de la région de l'Estrie nous honoraient de leur présence. Entre autres, le maire de la ville de Magog, la région hôte, **M. Marc Poulin**, **M. Jean Perreault**, maire de la ville de Sherbrooke, **M. Paul Masse**, maire de la ville de Waterloo, ainsi que **M. Guy Racine**, maire de la ville de Granby.

M. Marc Poulin a adressé la parole aux participants avant l'ouverture officielle du Colloque 2002 en faisant valoir l'importance des directeurs des tra-

vaux publics dans une municipalité, ainsi que tous les employés faisant partie de cette grande famille que sont les travaux publics. M. Poulin a remercié l'Association pour avoir choisi la région de Magog-Orford pour la tenue de son colloque. **M. Jean-Guy Courtemanche** voit d'un bon œil la présence des maires qui s'intéressent de plus en plus aux travaux publics qui sont au cœur leur municipalité.

Après l'ouverture, le Président de l'ATPA, **Michel Frenette** avec la collaboration de M. Jean-Guy Courtemanche, ont tenu à souligner le travail accompli depuis dix ans au sein de l'Association par **M. Michel Tremblay**, retraité de la Ville de Montréal. De plus, Michel a accompli différentes tâches au sein de l'Association au cours des dernières années, entre autres organisateur du colloque annuel, faisant partie de l'équipe de M. Jean-Guy Courtemanche. Une plaque souvenir lui a été remise, soulignant son dévouement pour l'association.



M. MARC POULIN, MAIRE DE LA VILLE DE MAGOG S'EST ADRESSÉ AUX PARTICIPANTS ET A FAIT VALOIR L'IMPORTANCE DES DIRECTEURS DES TRAVAUX PUBLICS DANS UNE MUNICIPALITÉ, AINSI QUE TOUTS LES EMPLOYÉS FAISANT PARTIE DE CETTE GRANDE FAMILLE QUE SONT LES TRAVAUX PUBLICS.



UNE PLAQUE SOUVENIR A ÉTÉ REMISE À M. MICHEL TREMBLAY, RETRAITÉ DE LA VILLE DE MONTRÉAL, POUR SOULIGNER LE TRAVAIL ACCOMPLI DEPUIS 10 ANS POUR LE COMPTE DE L'ATPA.

## Un programme technique à deux volets : Outils et nouveautés et Environnement

Des conférences où des informations précieuses sur les nouvelles réglementations sur la santé et la sécurité du travail, l'eau potable, et le dossier des sels de déglacage ont été offertes aux participants. De plus, nous avons découvert les trésors cachés de l'Internet, en plus de découvrir tout le programme de formation de l'ATPA.

Toute cette richesse d'informations transmises par des conférenciers et conférencières hors pairs, ont été dénichés par les responsables du programme technique de l'ATPA, **M<sup>me</sup> Kathy David**, ing. de la Ville de Montréal, Arrondissement Mont-Royal, **M. Robert Martineau** de la Ville de Saint-Basile-le-Grand, tous deux conseillés par **M. Réjean Vigneault**, ing. de Ville de Candiac.

La série de conférences a débuté avec la présentation du directeur des travaux publics de la ville de Magog, **M. Charles Fournier** ing., qui nous a entretenus sur le quotidien des travaux publics à Magog.

**M. Gilles Métivier**, conseiller en personnel, Direction santé et sécurité au travail pour la Ville de Montréal, a entretenu les participants sur le nouveau règlement sur la Santé et la Sécurité du Travail (RSST). L'objectif de la session étant de sensibiliser les participants sur leurs obligations à cette nouvelle réglementation, de les informer sur le contenu du RSST et assurer la prise en charge des responsabilités de l'application par la formation (démarche supportée par des sessions de formation ultérieures).

## Les trésors cachés d'Internet

Avec la popularité du NET, qui de mieux qu'un spécialiste en la matière. **M. David Poellhuber**, Intégrateur Internet, nous faisait part des éléments qui rendent si populaire l'Internet. Nous avons pu découvrir les différents outils de base disponibles, les types de services, les différentes règles de sécurité à suivre, les adresses utiles qui nous permettent d'obtenir des informations à jour dans différents domaines, et enfin les différentes applications pratiques utiles aux entreprises. L'Internet se personnalise de plus en plus et devient de plus en plus « sans fil ». D'ailleurs, si vous visitez votre site Internet à [www.atpa.ca](http://www.atpa.ca), vous pourrez utiliser de nombreux liens fournis par M. Poellhuber.

## La formation : un élément important de la mission de l'ATPA

Depuis 1997, l'ATPA répond à la demande générale en développant, en collaboration avec le CÉGEP Saint-Laurent, des blocs de formation destinés aux gestionnaires des travaux publics. **M. Claude Rhéaume**, et **André Pitre** du CÉGEP Saint-Laurent

nous présentaient le programme de formation de l'ATPA, le bilan des activités et le nouveau bloc de formation « Les indicateurs de performance opérationnels ». Un comité de validation a été mis sur pied afin d'étudier la possibilité d'émettre un certificat pour gestionnaire des travaux publics (stade de projet).

## Le volet de l'environnement en deuxième partie

**M. Simon Théberge**, du ministère de l'Environnement du Québec nous entretenait sur le nouveau règlement portant sur la qualité de l'eau potable mis en vigueur le 27 mars 2002. On a élaboré sur la distribution de l'eau potable, sur le traitement minimal des eaux de surface, du contrôle de la qualité et de la compétence des opérateurs. Le Québec s'est doté d'un règlement sur l'eau potable parmi les plus avant-gardistes en Amérique du Nord. En juin 2006, un rapport d'opportunité sur les besoins de mettre à jour le règlement sera transmis au Conseil des ministres.

**M<sup>me</sup> Chantal Morissette** de Ville de Laval a suivi en présentant le programme d'excellence en eau potable et les résultats concrets d'amélioration de la qualité de l'eau à Laval. Les objectifs de Ville de Laval dans le traitement des eaux visent à assurer la protection de la santé publique en mettant en œuvre des programmes préventifs qui vont au-delà de la réglementation. Les mesures préventives sont orientées vers l'optimisation des performances de traitement et ainsi vers une meilleure protection contre la contamination microbiologique de l'eau potable. La qualité de l'eau potable demeure une préoccupation constante pour la ville de Laval.

Après l'eau potable, ce fut l'évaluation de l'impact environnemental du sel de déglacage. **M. David Morin** d'Environnement Canada nous faisait l'évaluation des effets environnementaux des sels de voirie sous la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Le rapport final d'évaluation conclut que les sels de voirie sont émis en quantité ou dans des conditions pouvant être nocives pour l'environnement. Après avoir reçu environ 170 interventions, proposition d'ajout des sels de voirie à l'Annexe 1 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, une décision sera prise par la Gouverneure en conseil relative à l'ajout à l'annexe 1. Par contre, aucune limite de temps n'est prévue pour prendre une décision.

L'évaluation des effets environnementaux des sels de voirie faite, **M. Bernard Madé** d'Environnement Canada nous dévoilait le processus de gestion des risques sous la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999). L'objectif global de la gestion des sels de voirie est d'assurer la protection de l'environnement sans affecter la sécurité routière.

Toujours sur les sels de déglacage, et pour l'amélioration continue de l'utilisation de fondants, **M<sup>me</sup> Anne Baril** et **M. Jean Tanguay** du ministère des Transports nous informaient sur la maîtrise de la météorologie en soutien aux gestionnaires de réseaux en période hivernale.

Et pour clore la session sur les différentes conférences du programme technique, **M. Michel Frenette**, président de l'ATPA, fait état de la réaction et de la position de l'ATPA vis-à-vis la reconnaissance éventuelle de la toxicité des sels de voirie et les efforts déployés pour réduire les quantités de sel dans l'environnement.

En plus de ces conférences, la traditionnelle visite des exposants animée par messieurs Pierre Lamarche et Michel Tremblay, a permis d'avoir une meilleure connaissance des produits de nos exposants.

M. Jean-Guy Courtemanche, président du comité organisateur a de nouveau dirigé d'une main de maître avec l'équipe qui l'entourait, le déroulement de ce colloque, comprenant les conférences techniques, la salle de nos exposants, et les activités sociales. Les participants ont eu l'occasion de participer à un dîner avec activités de vendanges à Pointe Merry, Magog, le tout présenté sous un chapiteau et un dîner avec animation et une soirée «La fureur».

Ces rencontres ne seraient cependant pas possibles sans la contribution généreuse de commanditaires, sans la présence des exposants et de la participation de tous les représentants du secteur privé et public. ◆



PLUSIEURS MAIRES DE MUNICIPALITÉS DE LA RÉGION ENVIRONNANTE ONT PARTICIPÉ À L'OUVERTURE OFFICIELLE DU COLLOQUE. IL Y AVAIT EN AUTRE LE MAIRE DE LA VILLE DE MAGOG, M. MARC POULIN, M. JEAN PERREAULT, MAIRE DE LA VILLE DE SHERBROOKE, M. PAUL MASSE, MAIRE DE LA VILLE DE WATERLOO AINSI QUE M. GUY RACINE, MAIRE DE LA VILLE DE GRANBY.



AVOIR LES PIEDS DANS LES PLATS N'EST PAS NÉCESSAIREMENT DÉSAGRÉABLE. VOICI EN PREUVE, DEUX VIGNERONS QUI PRÉPARENT UNE PROCHAINE CUVÉE DE VIN TYPIQUEMENT QUÉBÉCOIS!

**Le comité organisateur tient à remercier tous les participants et les commanditaires de l'édition 2002 du colloque de l'ATPA.**

**Aqua Data, Aqua Diag, Aqua Rehab, Colmatec inc.,  
Electromega, Environnement Routier NRJ inc.,  
Les Équipements JKL inc., Lampadaires Feralux inc.,  
Lumec Schreder, P.G. Systèmes d'information,  
Sharp-Drainamar inc., et Techmix.**

# Éclairage des sites publics

*Les questions qu'on se pose en 2002*

**D'un côté, des grands principes : conscience environnementale, pollution lumineuse, ciel nocturne et lumière blanche... De l'autre côté, des contraintes incontournables : bon usage des fonds publics, économie à l'achat, rentabilité, consommation d'énergie, rendement photoélectrique...**

Les concepteurs de systèmes d'éclairage pour les grands sites publics ont parfois l'impression qu'on attend d'eux qu'ils réalisent la quadrature du cercle, et qu'ils réussissent le tour de force de marier des impératifs apparemment opposés. Et les fabricants de luminaires choisissent différentes stratégies pour répondre à leurs exigences.

## Lumière blanche

Une équipe de conception spécialisée en haute technologie ne pouvait manquer de percevoir rapidement tout le potentiel des nouvelles lampes à induction, comme les lampes QL de Phillips ou Icetron d'Osram Sylvania, avec leur lumineuse blancheur. À comparer aux teintes de jaune ou de bleu dont les autres lampes revêtent leur environnement, la lumière blanche est sans rivale dans toutes les circonstances où la reconnaissance de la couleur est un élément important de l'établissement d'un système d'éclairage.

Quoique les systèmes d'éclairage DHI aient été fort appréciés pour leurs propriétés de blancheur, les responsables des moyens et grands chantiers du secteur public ont toujours été préoccupés par les coûts d'entretien élevés de ces systèmes, notamment ceux des changements de lampes tous les deux à quatre ans. Par ailleurs, le maintien des niveaux d'éclairage n'est pas non plus de tout repos, à cause des pertes de rendement dans le temps.

L'entrée en scène des nouvelles lampes à induction, à réamorçage instantané, propose un exceptionnel rendement à long terme. Selon les fabricants de lampes, on parle d'un horizon de 100 000 heures



**Pierre Pistagnesi**  
Représentant technique  
Lumec inc.

d'éclairage, avec un minimum de papillotement et de baisse de rendement. Vingt ans sans visite d'entretien ! Lumec a immédiatement vu le potentiel de ces avantages et offre aujourd'hui un grand nombre de ses luminaires en versions à lampes à induction.

En combinaison avec son système SealsafeMD, à bloc optique scellé qui limite la dépréciation lumineuse totale de façon significative, on parle de luminaires à très haute efficacité énergétique et économique.

## Ciel nocturne

La lutte contre la pollution lumineuse est une autre question, naguère marginale, qui représente maintenant un des vecteurs fondamentaux de l'évolution des systèmes d'éclairage. Conjuguer la protection de la beauté du ciel nocturne et la sécurité de l'environnement pose une interrogation cruciale. Savoir jongler avec les différentes options - optique à défilement absolu ? défilée ? semi-défilée ? non défilée ? - de façon à obtenir un niveau d'éclairage optimal produisant le minimum d'éclairage vers le haut (donc de pollution lumineuse) n'est pas de tout repos.

Les concepteurs de Lumec ont étudié les différentes formules, en tenant compte du nombre de luminaires utilisés, du genre d'environnement, de la distance entre les luminaires, etc. Comme dans le cas de beaucoup de questions d'une telle complexité,

**L'entrée en scène des nouvelles lampes à induction, à réamorçage instantané, propose un exceptionnel rendement à long terme. Selon les fabricants de lampes, on parle d'un horizon de 100 000 heures d'éclairage, avec un minimum de papillotement et de baisse de rendement. Vingt ans sans visite d'entretien !**

il n'y a pas de réponse unique. L'optique à défilement absolu peut s'imposer dans un corridor d'accès à un aéroport, à niveau de luminosité strictement maîtrisé. Par contre, l'optique défilée ou semi-défilée s'avère souvent de façon globale plus respectueuse de l'environnement, par exemple dans des centres-villes, car il est possible de réduire la pollution lumineuse totale et d'augmenter l'efficacité énergétique en diminuant le nombre de luminaires.

Assurer la sécurité et le confort des personnes (utilisateurs et riverains), dans le respect de l'environnement... créer une atmosphère agréable et mettre en valeur les voies et les sites publics... maintenir des conditions d'exploitation économiques et d'une remarquable fiabilité... voilà les défis qui confrontent les responsables des grands chantiers publics. Des questions auxquelles Lumec apporte des réponses qui marient l'efficacité photométrique et énergétique et l'élégance d'un esthétisme raffiné. ◆

## Devenez membre de

Joignez-vous à un regroupement de professionnels de diverses sphères du domaine des travaux publics qui oeuvrent au sein de municipalités, de gouvernements, d'entreprises diversifiées et de bureaux d'experts-conseils. Le chapitre du Québec de l'ATPA travaille activement à faire avancer le domaine des travaux publics sur la voie de l'avenir.

Pour la somme de **168 \$**, venez vous joindre à un des chapitres les plus dynamiques en Amérique du Nord. Pour obtenir un formulaire, vous pouvez vous rendre sur le site Internet de l'ATPA dans la section « Contact » à l'adresse [www.atpa.ca](http://www.atpa.ca) et envoyer celui-ci et votre chèque à l'ordre de l'ATPA-chapitre du Québec à l'adresse suivante :

**A.T.P.A. chapitre du Québec**  
**500, rue Sherbrooke Ouest, bur. 900**  
**Montréal (Québec) H3A 3C6**  
**Télécopieur : (514) 844-2822**  
**Courriel : [atpa@affaires.com](mailto:atpa@affaires.com)**

Pour toute information, communiquer avec M<sup>me</sup> Micheline Lalande au (514) 282-3820.



Oui, je veux devenir membre de l'A.T.P.A. Je joins un chèque au montant de 168 \$ au nom de l'Association des travaux publics d'Amérique.

Nom \_\_\_\_\_

Employeur \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Télécopieur \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

# Auscultation du réseau artériel de Montréal

*La Ville de Montréal veut voir de près l'état de son réseau artériel*



La nouvelle Ville de Montréal dispose maintenant d'un vaste réseau de voies de circulation artérielle de près de 1 000 kilomètres. Ces axes de communication sont très sollicités en raison notamment de la croissance du camionnage et de l'augmentation du trafic routier en général. Les principaux intervenants du milieu s'entendent pour investir davantage dans ce réseau, mais de quelle manière le faire pour que cela soit efficace et rentable à court et moyen terme. Pour intervenir adéquatement en matière de réhabilitation et d'entretien routier, l'administration montréalaise veut avoir un portrait fidèle de l'état ce nouveau réseau. Il faut également harmoniser les différentes méthodes d'évaluation de la chaussée qui varient en fonction du territoire des anciennes municipalités de banlieue.

**P**our ce faire, le Service de l'environnement, de la voirie et des réseaux, fera réaliser une vaste auscultation du réseau de 1 000 kilomètres de voirie artérielle, ce qui comprend le réseau de l'ancienne Ville de Montréal en plus de ceux des anciennes municipalités de banlieue. La Ville confiera ce mandat à une firme spécialisée, au coût de 500 000 \$. Le portrait en question devra permettre de mesurer les caractéristiques de surface de la chaussée tel que la fissuration, l'orniérage, et le confort au roulement. De plus, l'étendue et la sévérité des dégradations seront inventoriées.

## Une technologie de pointe

Pour réaliser ce projet ambitieux, les ingénieurs de la Ville comptent sur une technologie d'avant-garde à grand rendement qui consiste à mesurer le profil longitudinal de la chaussée en continu, ainsi

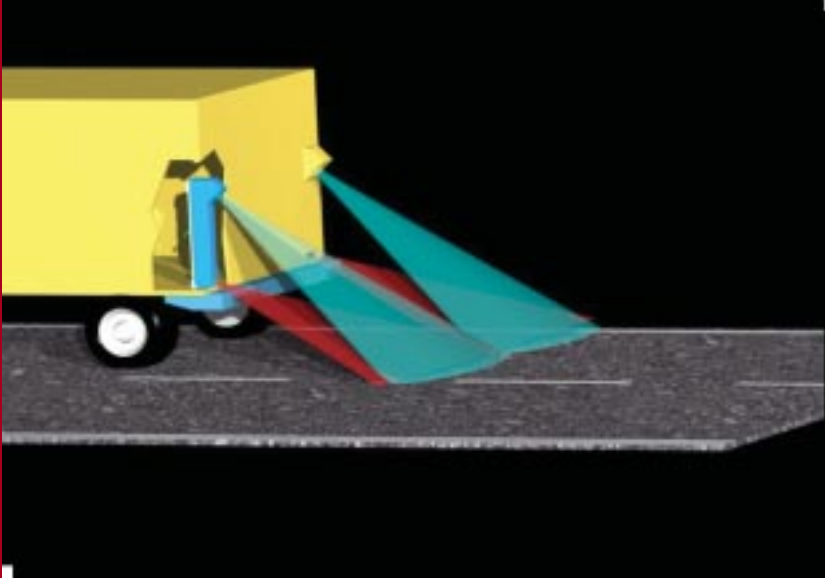


qu'à mesurer le profil transversal de la chaussée et à prendre des photos numériques de la chaussée à des intervalles de dix mètres. Un véhicule muni de l'équipement spécialisé (voir photo ci-dessus) parcourra le territoire en effectuant ces relevés tout en se déplaçant à la vitesse de la circulation.



**André Lazure**  
*Chargé de communication  
Service de l'environnement  
de la voirie et des réseaux  
Ville de Montréal*

**Pour réaliser ce projet ambitieux, les ingénieurs de la Ville comptent sur une technologie d'avant-garde à grand rendement qui consiste à mesurer le profil longitudinal de la chaussée en continu, à mesurer le profil transversal de la chaussée et à prendre des photos numériques de la chaussée à des intervalles de dix mètres.**



Ces images de surfaces seront traitées et analysées, ce qui permettra d'attribuer, un indice de fissuration à chaque tronçon de rue. L'ensemble de ces photos numériques, une fois analysé avec les autres relevés, donnera pour la première fois, un portrait uniforme de l'état des grandes artères du nouveau territoire de Montréal.

### Deux niveaux de gestion


Cette étude devra permettre de travailler sur deux niveaux de gestion opérationnelle. Tout d'abord sur le niveau réseau qui donne un aperçu global en four-

nissant un tableau d'ensemble de l'étendue des dégradations. Il s'agit d'élaborer des stratégies d'intervention et d'investissement en fonction de secteurs ou de tronçons à prioriser.

Ensuite, le niveau projet consiste à utiliser le détail des informations obtenues par les évaluations à grand rendement et d'y adjoindre des relevés complémentaires structuraux ou autres de façon à optimiser les techniques d'entretien et de réhabilitation de tronçons choisis.

Mentionnons qu'un système expert a déjà été développé à la Ville de Montréal au cours des cinq dernières années dans le cadre du programme tripartite des infrastructures pour la gestion de niveau de projet.

Les responsables de la voirie à Montréal auront désormais en main des moyens plus performants pour planifier les interventions à venir dans le réseau de la Ville. Il pourrait en résulter des économies appréciables puisque les travaux seront mieux ciblés en fonction du niveau de détérioration de tronçons plus précis.

Le portrait global servira avant tout de soutien à la décision pour les gestionnaires du réseau. Ceux-ci seront mieux en mesure de proposer différents scénarios de réfection aux décideurs. 



## Nouvelles en bref du monde municipal

Source : Site Internet Inforoute municipale

### RECYCLAGE

La ville de Victoriaville peut bien être surnommée la reine du recyclage. L'an dernier, elle a réussi à recycler près de 41 pour cent de toutes les matières résiduelles recueillies. La moyenne provinciale se situe aux alentours de 15 pour cent. La ville a récupéré et composté 9 790 tonnes de déchets (sur un total de 23 897 tonnes recueillies). C'est la deuxième ville la plus efficace en matière de recyclage en Amérique du Nord.

### GESTION DES DÉCHETS

La MRC de la Vallée-de-l'Or (région de Val d'Or) vient de terminer son premier plan de gestion des matières résiduelles. Les grandes orientations sont les suivantes: Promouvoir les 3RVE (réduction, récupération, recyclage, valorisation et élimination), privilégier le partenariat avec l'entreprise privée afin de promouvoir l'économie sur le territoire de la MRC ; privilégier l'éducation de la population afin d'atteindre une plus grande participation aux divers programmes et assurer la fermeture des dépôts en tranchée se situant à moins de 100 km d'un lieu d'enfouissement technique. Ce plan sera soumis à la population dans le cadre de consultations publiques et par la suite, les responsables de l'élaboration de ce plan se déplaceront dans la MRC afin de rencontrer les citoyens du territoire et d'entendre leurs commentaires.



# La Station d'épuration La Pinière

*Une des plus modernes en Amérique du Nord*

## Un équipement collectif de taille

Elle emprunte son nom à un ruisseau qui serpente depuis toujours dans l'est de l'île Jésus. Construite au coût de 106 millions de dollars et dotée d'équipements dernier cri, la Station d'épuration La Pinière de Laval est sans contredit une des plus modernes en Amérique du Nord.



**Roger Desautels**  
*Collaboration spéciale*

**B**aignée par les rivières des Mille-Îles au nord et des Prairies au sud, Laval compte près de 100 kilomètres de rives. La qualité des eaux revêt donc une importance capitale pour les quelque 350 000 insulaires qui y habitent. Voilà pourquoi la municipalité a entrepris son « virage bleu » depuis une vingtaine d'années déjà afin de redonner à la population l'usage de ses berges et de ses rivières. La Station d'épuration La Pinière a été réalisée dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux du Québec (PAEQ) et constitue l'ouvrage le plus important pour la récupération des usages de la rivière des Prairies. La station a été mise en service en novembre 1998.

Déjà en 1986, la Ville de Laval mettait en service pour desservir la partie nord de l'île deux stations d'épuration tributaires de la rivière des Mille-Îles, la station Fabreville et, sept ans plus tard, en novembre 1992, la station Auteuil. Avant la fusion des 14 ex-municipalités de l'île Jésus en 1965, on comptait une demi-douzaine d'installations offrant principalement un niveau de traitement dit « primaire » (simple décantation). Ces ouvrages étaient devenus désuets et ne rencontraient plus les objectifs recherchés au niveau de leur capacité d'épuration.

Avec l'entrée en service de la station La Pinière, qui dessert le versant sud de l'île où réside plus de 70 % de la population de Laval, la gestion de la totalité des eaux usées est assurée. Les Lavallois bénéficient donc maintenant d'un équipement collectif en mesure de rencontrer les exigences les plus sévères de traitement des eaux usées.

En éliminant les rejets d'eaux usées non traitées directement à la rivière, une étape importante venait d'être franchie pour la mise en valeur du potentiel écologique et récréotouristique de la rivière des Prairies, un plan d'eau majeur de la grande région de Montréal.

## La bonne vieille méthode

L'ampleur du projet était telle qu'il a fallu construire une gigantesque maquette du poste de relèvement et de la station elle-même, tout comme on le fait pour les grands ouvrages hydroélectriques, afin de valider la conception hydraulique des ouvrages. On a beau avoir tout calculé, tout prévu, rien ne vaut une démonstration. Une maquette fut ainsi conçue en plexiglas à l'échelle 1/8. On a pu vérifier avec plus d'acuité les mouvements de l'eau, les di-



PHOTOGRAPHIE : VILLE DE LAVAL

**Lors de sa mise en service, l'usine était déjà en mesure de traiter plus de vingt tonnes de matières polluantes chaque jour. Aujourd'hui, le débit moyen de la station La Pinière peut atteindre, quotidiennement, jusqu'à 240 000 mètres cubes d'eaux usées.**

VUE D'ENSEMBLE DES  
BÂTIMENTS DE LA STATION  
D'ÉPURATION LA PINIÈRE

mensions, les formes, les agencements des structures proposées et y apporter les modifications nécessaires pour optimiser la conception des ouvrages. Quand on le voit, c'est clair... comme de l'eau de roche.

profondeur, 16 gigantesques pompes qui renvoient les eaux jusqu'aux ouvrages d'épuration aménagés en surface. La capacité globale des pompes est de 8 000 litres à la seconde. Le volume de cette station de pompage souterraine est d'une telle immensité qu'il pourrait contenir à lui seul l'équivalent de l'eau de 400 piscines résidentielles.

L'eau est ensuite dirigée au procédé de dégrillage où quatre grilles d'acier permettent l'enlèvement des débris grossiers qui pourraient endommager les équipements de traitement situés en aval.

Puis l'eau subit un traitement de dessablage où les particules lourdes et abrasives y sont éliminées par gravité. L'eau prend ensuite le chemin de la décantation physico-chimique. La station La Pinière compte six bassins de décantation lamellaires. L'ajout de réactifs chimiques permet à la matière polluante, encore présente dans les eaux usées, de former des floccs qui, en s'agglutinant entre eux, peuvent alors être éliminés au fond des bassins, par simple décantation.

Une des particularités de la station La Pinière est la récupération des boues d'épuration issues du traitement des eaux usées. Plus de 9 000 tonnes de boues, qui autrement se retrouveraient au fond de la rivière, sont ainsi récupérées annuellement par la station La Pinière. Les boues sont déshydratées puis séchées dans un tambour rotatif à une température de 400 degrés C. Un tel procédé permet d'éliminer les organismes pathogènes contenus dans ces boues, tout en produisant des granules secs qui peuvent être utilisés comme fertilisants à des fins agricoles ou autres. La station La Pinière peut produire de 20 à 35 tonnes de ces granules quotidiennement.



PHOTOGRAPHIE : VILLE DE LAVAL

**Une des particularités de la station La Pinière est la récupération des boues d'épuration issues du traitement des eaux usées. Plus de 9 000 tonnes de boues, qui autrement se retrouveraient au fond de la rivière, sont ainsi récupérées annuellement par la station La Pinière.**

La construction de la station La Pinière a commencé en juillet 1996. Elle a été conçue par le consortium d'ingénieurs-conseil Gendron-Lefebvre Tecsalt/Dessau-Soprin. En 1997, en plein cours des travaux, la station était considérée comme le plus grand chantier au Québec. Lors de sa mise en service, l'usine était déjà en mesure de traiter plus de vingt tonnes de matières polluantes chaque jour. Aujourd'hui, le débit moyen de la station La Pinière peut atteindre, quotidiennement, jusqu'à 240 000 mètres cubes d'eaux usées.

#### **De l'entrée à la sortie... un véritable labyrinthe !**

Les dimensions de la station sont impressionnantes. Véritable labyrinthe, pouvant servir de décor à une centrale nucléaire, on peut s'y perdre facilement. Il y a un quart de kilomètre qui sépare les deux extrémités de la station.

Les eaux usées proviennent de deux intercepteurs, celui du Marigot et celui de La Pinière. L'intercepteur Marigot, par exemple, a un diamètre de deux mètres et s'étend sur une longueur de 15 kilomètres à partir de la limite est du quartier Sainte-Dorothée jusqu'à celui de Saint-François en passant par Chomedey, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, et Duvernay. Ainsi, la quantité d'eaux usées envoyée à la station La Pinière peut varier de 175 000 à 600 000 mètres cubes par jour.

Les eaux usées arrivent d'abord dans un poste de relèvement où logent, à plus de trente mètres de

#### **Désinfection**

Autre particularité de la station La Pinière, celle de la désinfection des eaux décantées par voie de rayonnement ultra-violet, ce qui constitue la dernière étape du traitement des eaux. Quelques 320 lampes UV de 2800 watts chacune assurent la désinfection de l'eau traitée avant son rejet à la rivière. Le procédé permet ainsi de retirer plus de 99 % des organismes pathogènes.

La Station d'épuration La Pinière constitue un ouvrage environnemental inestimable dont peut être fière la collectivité lavalloise. Il en va de l'eau comme de la terre. Le respect s'impose. Cela rappelle la citation prononcée en 1987 par M<sup>me</sup> Gro Harlem Bruntland, première ministre de Norvège, lors de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement : « Nous n'avons pas hérité la terre de nos parents; nous l'empruntons à nos enfants. »

# Le mélange d'asphalte-amiante pour le pavage et le revêtement des rues

*Une nouvelle politique d'application sécuritaire de l'amiante voit le jour*

Depuis de nombreuses années, la région de l'amiante a consacré beaucoup d'énergie pour revaloriser la matière première qui demeure une source principale d'emplois pour les villes d'Asbestos et de Thetford Mines. Dénigrée au plan international depuis quelques années, l'utilisation de l'amiante pourrait retrouver une certaine légitimité grâce à une nouvelle politique d'application sécuritaire mise de l'avant par le gouvernement du Québec.



**Pierre-Yves Faucher,**  
B. Sc. Géog. Phys.  
Spécialiste en  
environnement

À l'heure actuelle, l'amiante est utilisé dans une soixantaine de pays et uniquement de type chrysotile. L'industrie ne met en marché que les produits jugés sans danger pour le public, principalement des matériaux de construction en ciment-chrysotile qui représentent 90 % du marché et qui servent principalement à faire des toitures, des plaques murales et des tuyaux. Les produits de friction constituent 7 % des débouchés du chrysotile et l'autre 3 % réunit des joints, quelques plastiques et d'autres applications diverses.

Au Québec, c'est une industrie qui produit environ 300 000 tonnes d'amiante chrysotile par année avec une capacité de production pouvant aller jusqu'à 500 000 tonnes. Deuxième producteur mondial, la quasi-totalité de la production du Québec est destinée à l'exportation. Cette ressource a toujours été très importante pour les régions de Chaudières-Appalaches et de l'Estrie. En l'an 2000, l'emploi dans les mines était de l'ordre de 1 400 années-personnes et crée 800 emplois indirects dans ces régions avec une masse salariale d'environ 60M \$.

## Un produit bien connu à Asbestos et dans la municipalité du Canton de Cleveland

En avril 2001, la ville d'Asbestos annonçait qu'un mélange d'asphalte-amiante serait désormais utilisé pour le pavage et le revêtement de ses rues. Si le procédé est un peu plus dispendieux au départ, il représente d'importantes économies à moyen et à

long terme puisque la durabilité du mélange surpasse celle de l'asphalte utilisé seul. À titre d'exemple, en 1968, ce matériau a été employé sur la route 255 entre Asbestos et Danville et n'a nécessité qu'une seule couche de revêtement en 33 ans. Les travaux de réfection à l'aide du procédé d'asphalte-amiante sur la 5<sup>e</sup> Avenue à Asbestos ont nécessité 2 500 tonnes d'amiante. Les coûts se sont élevés à 740 000 \$<sup>1</sup>.

Au mois de septembre 2001, la municipalité du Canton de Cleveland devenait la deuxième municipalité en Estrie après celle d'Asbestos, à utiliser de l'amiante avec asphalte sur des rues de son territoire. Un tronçon d'une longueur de 400 mètres avait été pavé à neuf avec de l'asphalte-amiante sur la rue du Sommet, située dans un quartier résidentiel de la municipalité connu sous le nom du Domaine Picken. Bien que ce procédé représentait un coût plus élevé de l'ordre de 15 pour cent par rapport à une autre soumission plus conventionnelle, le conseil municipal de l'endroit avait jugé approprié de retenir la soumission la plus haute. Les élus de l'endroit ont convenu d'utiliser un revêtement bitumineux mélangé avec des fibres d'amiante pour deux raisons principales : supporter une industrie locale (création d'emplois dans la région immédiate) et utiliser un procédé dont la durée de vie est supérieure au revêtement d'asphalte conventionnel.

**En 1968, ce matériau a été employé sur la route 255 entre Asbestos et Danville et n'a nécessité qu'une seule couche de revêtement en 33 ans.**

<sup>1</sup> La Presse, 8 novembre 2001



**Le composé d'asphalte-amiante se démarque principalement au niveau du cisaillement. Comme le bitume s'amalgame, les fissures sont plus petites ce qui diminue considérablement les dommages sur la chaussée.**

### Les avantages de ce produit

Le composé d'asphalte-amiante se démarque principalement au niveau du cisaillement. Comme le bitume s'amalgame, les fissures sont plus petites ce qui diminue considérablement les dommages sur la chaussée. Habituellement, un revêtement en asphalte conventionnel peut espérer une longévité de 15 ans et avec ce nouveau procédé on pourrait facilement atteindre 18 à 20 ans de durée de vie. On retrouve seulement 1,3 pour cent de fibres d'amiante dans le bitume<sup>2</sup>, une dose suffisante pour la fabrication de ce nouveau procédé.

Au plan économique, on observe donc une augmentation significative de la longévité des enrobés par conséquent, une diminution des coûts d'entretien de la chaussée. Par exemple, dans le cas du mélange ESG-5, on note une hausse approximative de 11% du prix de la tonne de mélange. Toutefois, comme l'épaisseur de ce mélange peut être diminuée de 5 à 10 mm par rapport aux mélanges conventionnels, la diminution des taux de pose au mètre carré permettra de maintenir le coût des travaux comparable au coût de ceux réalisés avec les enrobés couramment utilisés<sup>3</sup>.

### Une nouvelle politique québécoise vise l'utilisation accrue et sécuritaire de l'amiante

Depuis plusieurs années, le secteur de l'amiante a connu beaucoup de difficultés dues en grande partie à la perception négative qui a été véhiculée à son endroit. Cette image est issue d'un passé où sa concentration et son utilisation étaient soumises à des normes insuffisantes, voire inexistantes. Avec

les conséquences sur la santé des travailleurs que l'on connaît. Or, dans les mines actuelles et dans les ateliers d'extraction d'amiante chrysotile, un contrôle sévère est exercé.

Pour assurer la survie de cette ressource vitale, les régions de Thetford Mines et d'Asbestos se sont prises en main et c'est à la suite de pressions de leur part qu'une politique d'utilisation de l'amiante par le gouvernement du Québec a vu le jour. Cette nouvelle politique rendue publique le 19 juin dernier par le ministre des Ressources naturelles du Québec, François Gendron, vise à permettre à moyen terme de doubler la demande intérieure pour ainsi passer de 6 000 à 12 000 tonnes et à assurer l'utilisation sécuritaire des produits d'amiante chrysotile. De plus, le MTQ poursuivra l'évaluation de l'enrobé bitumineux à l'amiante chrysotile selon les paramètres liés à la santé et à la sécurité au travail, ainsi qu'à l'environnement. La construction d'une usine de fabrication de matériaux de chrysotile-ciment fera l'objet d'une étude de faisabilité. Le ministère des Ressources naturelles entend également établir un programme d'assistance à la recherche, au développement et à la commercialisation de nouveaux produits d'amiante chrysotile.

La CSST assurera avec la collaboration de ses partenaires l'encadrement de l'utilisation de l'amiante sécuritaire entre autres par un programme de formation pour les entreprises susceptibles d'utiliser des produits de l'amiante et par de normes de traçabilité des produits utilisés.

<sup>2</sup> La Tribune, 21 septembre 2001

<sup>3</sup> Site Internet du MTQ, Direction du laboratoire des chaussées.

Les premières réactions de l'industrie ont été généralement favorables dans l'ensemble à cette politique. Les représentants des deux producteurs d'amiante du Québec, LAB Chrysotile de Thetford Mines et la mine Jeffrey d'Asbestos ainsi que l'Institut canadien de l'amiante se sont réjouis de l'adoption de la politique gouvernementale qu'ils ont jugé tout de même un peu timide au niveau de l'abaissement de certaines normes. ◆

#### Bibliographie et sources :

INFO Route Municipale, 19 avril 2001  
La Presse, 10 septembre 2001  
La Tribune, 21 septembre 2001  
La Presse Canadienne, 26 avril 2002  
Les travaux parlementaires, 36<sup>e</sup> législature,  
2<sup>e</sup> session. Débats de la Commission de  
l'économie et du travail, le vendredi 26 avril  
2002

**Nous remercions la  
collaboration de  
M. Serge Charland,  
directeur général à la  
ville d'Asbestos.**

- 4 Information transmise par M. Serge Charland, directeur général à Ville d'Asbestos  
5 Site Internet de l'Institut de l'amiante (pour la référence complète, voir à la fin du texte)  
6 Idem

## L'amiante : les caractéristiques

Le mot amiante désigne différents types de fibres minérales. À l'état naturel, l'amiante existe à peu près partout sur la planète : on en trouve, en fait, dans deux tiers des roches qui forment l'écorce terrestre. L'érosion et les vents transportent ces fibres et ainsi, selon la région où nous habitons, nous pouvons en respirer .002 de fibre par jour <sup>4</sup>. Une étude des communautés européennes montre que les sources naturelles d'amiante libèrent plus de fibres dans l'atmosphère que les sources industrielles (extraction et utilisation). L'eau en contient aussi. Elle serait sans danger dans l'eau, car le problème de ces fibres n'est pas leur ingestion, mais leur inhalation <sup>5</sup>.

## Les impacts sur la santé

Depuis les débuts de l'exploitation de l'amiante, trois maladies lui ont été associées : l'amiantose qui est une fibrose, le cancer du poumon et le mésothéliome de la plèvre ou du péritoine, forme très rare de cancer. Actuellement, 99 % de la production mondiale d'amiante est du chrysotile, une fibre qui, respirée en faible quantité, ne pose pas de problème de santé. Les produits d'autrefois incorporaient souvent des amiantes amphiboles qui sont jusqu'à 500 fois plus cancérigènes que l'amiante chrysotile. La controverse autour de l'amiante concerne des fibres et des produits qui furent utilisés autrefois (souvent mal utilisés) et qui sont interdits aujourd'hui <sup>6</sup>. Dans l'enrobé d'asphalte-amiante, la fibre d'amiante est emprisonnée dans le bitume. Il est donc impossible de la séparer de sa matrice lors de la pose ou à l'usure.

## Pour en savoir plus, vous pouvez visiter les sites Internet suivants :

La politique d'utilisation de l'amiante chrysotile au Québec est disponible sur le site du ministère des Ressources naturelles du Québec à l'adresse :

■ <http://www.mrn.gouv.qc.ca/ministere/politiques/>

Le site Internet du ministère des Transports du Québec

■ <http://www2.mtq.gouv.qc.ca/reseau/chaussees/fiches/>

Le site du ministère de l'Emploi et de la Solidarité (France)

■ <http://www.sante.gouv.fr/amiante/connaitre/informer/vivreavec/htm>

Le site de l'Institut de l'amiante, un organisme voué à la promotion de l'utilisation sécuritaire de l'amiante au Canada et dans le monde

■ [http://www.asbestos-institute.ca/fra\\_index.html](http://www.asbestos-institute.ca/fra_index.html)

# 26<sup>e</sup> édition du tournoi de l'ATPA

## « Omnium Guy-Bergeron »




SUR LA PHOTO, ON RECONNAÎT LE COMITÉ ORGANISATEUR : DE GAUCHE À DROITE MESSIEURS SYLVAIN COURTEMANCHE, FLORENT MEMME, GUY BERGERON ET MAURICE VILLENEUVE. MESSIEURS JEAN-YVES BRUNET ET PIERRE PISTAGNESI ÉTAIENT ABSENTS POUR LA PHOTO.

Le 1<sup>er</sup> août dernier avait lieu le 26<sup>e</sup> tournoi de golf de l'ATPA: le premier "Omnium Guy Bergeron". C'est par une journée splendide avec une température oscillant autour des 30°C que 249 joueuses et joueurs ont parcouru les terrains du magnifique Club de golf Montcalm à St-Liguori.

Cette année encore, les propriétaires du club nous ont permis d'organiser deux départs simultanés ; nous les remercions énormément pour ce geste. Les organisateurs de votre tournoi tiennent à remercier également tous les participants, ainsi que les nombreux commanditaires. Ces derniers nous ont permis de vous en offrir encore un peu plus.

Nous avons déjà reçu quelques réservations pour le tournoi de l'an prochain.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une excellente saison hivernale, en attendant de vous revoir l'an prochain.

Le Comité organisateur 

### Quelle bonne idée !

Une heureuse initiative de M. Daniel Madore profite à des enfants défavorisés. En offrant à plusieurs participants de passer le test de l'ivressomètre lors de la soirée du tournoi de golf, Daniel a recueilli 365 \$ au bénéfice du camp Wallaby.

Je tiens à remercier les responsables de l'Association et les organisateurs du tournoi d'avoir accepté de poser ce geste altruiste. Non seulement les golfeurs pouvaient retourner sur la route en toute quiétude, ce geste a également permis de servir une bonne cause.

C'est une expérience qui sera répétée, je l'espère.

**Patrice Boileau**, Responsable du financement - Wallaby et compagnie



## Nouvelles en bref du monde municipal

Source : Site Internet Inforoute municipale

### UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR L'ASGMQ

L'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec (ADMGQ) est maintenant présidée par le directeur de l'arrondissement de Lachine, **M. Pierre Bernardin**. On se souvient que M. Bernardin avait été un conférencier très apprécié au colloque annuel de l'ATPA en 2000 dans le cadre de sa présentation sur la fusion réussie avec la ville de Lachine et de Saint-Pierre.

### ENFOUISSEMENT DE FILS

La **ville de Sutton** bénéficiera du programme gouvernemental d'enfouissement des réseaux câblés de distribution. Les fils seront enfouis sur un tronçon de la rue Principale, un projet évalué à 1,8 M\$. Le comité de sélection du ministère de l'Énergie a retenu le site en raison de ses attraits touristiques dont la richesse de son patrimoine bâti.



# PROGRAMME de FORMATION

## automne 2002

### BLOC

- |           |  |
|-----------|--|
| <b>1</b>  | Les rôles du gestionnaire et l'importance de la communication                    |
| <b>2</b>  | Leadership, mobilisation et résolution de problèmes                              |
| <b>3</b>  | Animation et conduite de réunions  |
| <b>4</b>  | La gestion des ressources humaines   |
| <b>5</b>  | La gestion du temps et la gestion du changement                                  |
| <b>6</b>  | Les relations de travail   |
| <b>7</b>  | Processus d'appel d'offres et adjudication d'un contrat                          |
| <b>8</b>  | Suivi d'un contrat et surveillance des travaux                                   |
| <b>9</b>  | Le citoyen d'abord : vers une approche client fructueuse                         |
| <b>10</b> | Les équipes autonomes et l'amélioration continue                                 |
| <b>11</b> | <b>NOUVEAU BLOC DE FORMATION</b><br>Les indicateurs de performance opérationnels |

## Montréal

(Cégep de Saint-Laurent)

- Bloc 5 • 6-7 novembre
- Bloc 11 • 28-29 octobre
- Bloc 11 • 30-31 octobre

La programmation des cours qui seront offerts à Montréal et à Québec au printemps 2003 sera présenté dans le prochain numéro du PublicAction.

Coût par personne :

Membre :

345,00 \$ + TPS + TVQ = 396,84 \$

Non-membre :

395,00 \$ + TPS + TVQ = 454,35 \$

Faire votre chèque ou votre bon de commande au nom de :  
ATPA-chapitre du Québec

Adresse d'envoi : Cégep de Saint-Laurent  
Service de formation continue  
Claude Rhéaume  
625, avenue Sainte-Croix  
Ville Saint-Laurent (Québec) H4L 3X7

Tél. : (514) 747-6521 poste 288

Télec.: (514) 855-1941

Courriel : crheaume@cegep-st-laurent.qc.ca



# Circulez ! Circulez !

Vous lisez le PublicAction ?  
Vous le trouvez intéressant ?  
Ne le laissez pas dormir sur votre bureau,  
sur une étagère ou dans une pile de dossiers.

Faites-le circuler au sein de votre département  
des travaux publics.

Pour que tous soient informés.

Le comité des communications de l'ATPA-chapitre du Québec



## Nouvelles en bref du monde municipal

Source : Site Internet Inforoute municipale

### PESTICIDES

À la suite de la publication de nouvelles normes concernant l'utilisation des pesticides, les municipalités ont maintenant à leur disponibilité un dépliant intitulé « Les pesticides en milieu urbain, un mal non nécessaire : Conseils pratiques pour votre pelouse et votre jardin ». Cet outil d'éducation pour les citoyens a été élaboré par le Groupe de travail pour la sensibilisation sur les pesticides en milieu urbain et il est distribué par les Amis de la Terre de Québec. Il explique les dangers potentiels des pesticides sur la santé des organismes vivants et sur l'environnement et contient des alternatives aux pesticides ainsi que des petits trucs pour un jardinage écologique et sain.

## On se paye une visite ?

Depuis quelques semaines déjà, votre site Internet à l'adresse [www.atpa.ca](http://www.atpa.ca) s'est refait une peau neuve. Nouveau look, nouvelles fonctionnalités conviviales, de nombreux liens intéressants. Le comité des communications s'efforce de l'alimenter régulièrement pour mieux atteindre ses objectifs : Mieux vous informer. Alors, on se paye une visite ?





## Vers de meilleures pratiques en infrastructures urbaines

- dans la foulée du Guide national

Le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) présente dans le cadre d'INFRA 2002 les derniers développements théoriques et pratiques en termes de gestion, d'auscultation, de réhabilitation et d'entretien des réseaux d'infrastructures urbaines. Élus, gestionnaires, ingénieurs et autres professionnels du monde municipal y découvriront des solutions concrètes aux problèmes et défis qu'ils rencontrent au quotidien.

**25 au 27 novembre 2002**

Hilton Montréal Bonaventure  
1, Place Bonaventure, Montréal

ORGANISÉ PAR :

Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU)

Site internet : [www.ceriu.qc.ca](http://www.ceriu.qc.ca)

Courriel : [info@ceriu.qc.ca](mailto:info@ceriu.qc.ca)

Personne-ressource :

**Luciana Brusa**

(514) 848-9885 (poste 270)



## HOMMAGE à un bénévole

L'ATPA voudrait remercier Monsieur Patrice Boileau, ingénieur, MBA, actuellement directeur des travaux publics à la Ville de Montréal, arrondissement Beaconsfield/Baie d'Urfé, pour la remarquable contribution au sein de l'Association des Travaux Publics.

Patrice a occupé différents postes au sein du Comité exécutif : secrétaire, trésorier et vice-président. Il n'a jamais hésité à émettre des suggestions et des propositions enrichissantes qui ont largement contribué au développement de l'Association.

L'ATPA-chapitre du Québec félicite M. Patrice Boileau pour toutes ses réalisations, entre autres pour le programme de formation dont il est un des instigateurs de la mise en place des blocs de formation reliés aux Travaux Publics.

Florent Memme



MANDATÉS POUR FAIRE LA PROMOTION DE LA PROCHAINE NORTH AMERICAN SNOW CONFERENCE QUI SE TIENDRA À QUÉBEC EN AVRIL 2003, LE KIOSQUE ANIMÉ PAR LES REPRÉSENTANTS DE L'ATPA-CHAPITRE DU QUÉBEC A FAIT BONNE IMPRESSION AU DERNIER CONGRÈS DE L'APWA QUI S'EST DÉROULÉ À KANSAS CITY DU 22 AU 25 SEPTEMBRE DERNIER. ON RECONNAÎT DE GAUCHE À DROITE MESSIEURS MICHEL FRENETTE, BENOÎT GAUTHIER ET JEAN-GUY COURTEMANCHE QUI SONT EN COMPAGNIE DE M<sup>ME</sup> SHARON FRENETTE DE L'OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRÈS DE LA VILLE DE QUÉBEC.



**I n v i t a t i o n**

## **toute spéciale aux régions**

*On attend de vos nouvelles!*

Le comité des communications de l'ATPA-chapitre du Québec invite tout spécialement les régions à lui faire parvenir toute nouvelle reliée aux départements de travaux publics à travers la province. Les pages du PublicAction vous sont ouvertes.

**La date de tombée pour le prochain numéro du PublicAction qui paraîtra à l'hiver est le 13 décembre 2002.**



## **Les professionnels des travaux publics vous regardent !**

**En l'an 2002  
je m'annonce dans Le PublicAction**

Pour rejoindre une clientèle ciblée, le PublicAction est le véhicule idéal pour une visibilité exceptionnelle de vos produits et services

Profitez de nos nouveaux tarifs en promotion.

Jusqu'à 25% de rabais sur notre tarification régulière pour quatre parutions!

**Informez-vous sur nos forfaits en communiquant avec Micheline Lalande au secrétariat de l'ATPA-chapitre du Québec au (514) 282-3820.**